



VB/cf - Div n° 5845_05

Paris, le 15 mai 2023

PROGRAMME DE VEILLE 2023 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE SUR LES SOCIETES DU SBF 120

ALERTE N° 72 CONCERNANT FAURECIA SE

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables de l'exercice des droits de vote dans les sociétés de gestion et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG, qui a publié la version 2023 de ses « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise dans le cadre de son programme de veille. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.



FAURECIA SE

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 1^{ER} JUIN 2023

RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG

- **RESOLUTION 18 : Augmentation de capital sans DPS par placement privé**

Analyse

La résolution propose au vote une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital sans DPS, à hauteur de 10% du capital par placement privé sans qu'il soit justifié de situations particulières.



Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2023 : I-C 1-2

L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).

- **RESOLUTION 19 : Option de sur allocation (green-shoe)**

Analyse

La résolution 19 permet de répondre à une demande additionnelle de participation aux augmentations de capital visées notamment dans la résolution 18 qui ne respecte pas elle-même les recommandations de l'AFG.

Références

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2023 : I-C 1-2

L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).



GOUVERNANCE

1. Composition du conseil de FAURECIA SE

Le conseil d'administration de FAURECIA SE comportera, à l'issue de l'assemblée générale 75% de membres libres d'intérêts, en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).



Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Nombre mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Michel de Rosen	Président	Libre d'intérêts	100%	M	72	FR	7	2024	0	2		M	
	Patrick Koller	Directeur Général	Non libre d'intérêts	100%	M	64	DE	6	2025	1	2			
	Jurgen Behrend	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	86%	M	74	DE	1	2026	0	1			
	Daniel Bernardino	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	52	PT	6	2025	0	1			M
	Société Peugeot 1810 représentée par Robert Peugeot	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	91%	M	73	FR	16	2025	0	5	M		
	Emmanuel Pioche	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	57	FR	6	2025	0	1	M		
<input checked="" type="checkbox"/>	Michael Bolle		Libre d'intérêts	Nouveau	M	62	DE	Nouveau	2027	0	1			
	Judith Curran		Libre d'intérêts	100%	F	62	FR	1	2024	0	2			
	Odile Desforges		Libre d'intérêts	100%	F	73	FR	7	2024	0	2	P		
<input checked="" type="checkbox"/>	Esther Gaide		Libre d'intérêts	Nouveau	F	61	FR	Nouveau	2027	0	3			
	Penelope Herscher		Libre d'intérêts	100%	F	62	US	6	2025	0	4		M	
	Valérie Landon		Libre d'intérêts	100%	F	60	FR	6	2025	1	1	M		
	Jean- Bernard Lévy		Libre d'intérêts	100%	M	66	FR	2	2024	0	3		P	
<input checked="" type="checkbox"/>	Denis Mercier		Libre d'intérêts	100%	M	63	FR	4	2023	1	1			P



2. Spécificités

- Les statuts de la société FAURECIA comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de deux ans.
- Forme juridique de société européenne (SE).
- Comité d'audit intégrant un représentant des salariés de l'entreprise.



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET

